

Journée de prospective du Grand Lyon

16 février 2000

Intervention de René Rizzardo de l'Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble

1 / Vision prospective et panoramique des enjeux de la culture

Le champ culturel, initié ou soutenu par les pouvoirs publics, est traversé par des mutations sociales, économiques, culturelles, et cherche une nouvelle légitimité par un rapport plus étroit avec la population et l'expression des besoins. Il cherche aussi sa légitimité en s'interrogeant sur sa place dans la construction de territoires de projets.

Dans ce contexte, des enjeux sont au cœur des stratégies des acteurs et des pouvoirs publics.

1.1 - Tout d'abord une nouvelle vision de la démocratisation culturelle s'impose. Les supports d'accès à la culture se sont multipliés, le champ culturel s'est ouvert à de nouvelles pratiques issues la fois de l'expression de couches de la population (on pense aux cultures urbaines) et de l'usage de nouveaux supports qui offrent de nouvelles possibilités. Partout on invente de nouvelles démarches, on invente de nouvelles formes et de nouvelles productions.

Le rapport direct à l'œuvre sur lequel reposait la philosophie d'André Malraux, n'est plus isolé des contextes social, économique et culturel.

La démocratisation culturelle repose sur une fluidité entre la création de désirs artistiques par l'éducation et par la formation, la prise de conscience de soi et de sa culture par un lien entre identité personnelle et appartenance collective. Cette fluidité concerne aussi l'accès à des lieux phares ou à des lieux symboliques par la diffusion, le rapport aux producteurs, aux artistes en particulier, comme aux productions.

Cette fluidité s'exprime par des itinéraires qui trouvent ou ne trouvent pas, c'est selon, l'occasion de rencontres qui vont permettre à chacun ou à des groupes de progresser dans leur désir et dans leurs exigences.

Cette fluidité est le contraire du cloisonnement, du chacun pour soi, de l'affirmation de hiérarchies de principe. Elle permet, beaucoup d'exemples le montrent, la construction de valeurs sociales par le culturel, car ces valeurs se construisent sur la confrontation entre des esthétiques, des questions sociales, des patrimoines culturels.

Le rôle des politiques est ici complexe car il s'agit de prendre à bras le corps, non seulement les nouveaux enjeux et les nouveaux messages que véhiculent cette mouvance, cette fluidité, mais il s'agit aussi de prendre en charge les décalages entre les politiques culturelles dans leur dimension institutionnelle et les marges, les périphéries, bref, ce qui leur échappe. Là, souvent, s'invente le renouvellement des formes et des modalités d'accès à l'écart et à la culture.

On voit concrètement, dans de nombreuses situations, que tous les vecteurs sont importants, l'art mais aussi les patrimoines, l'architecture, les espaces de rencontre, la culture scientifique et technique, les rapports entre l'art et la science, la convivialité, la fête...

1.2 - On observe par ailleurs que les politiques culturelles et les politiques urbaines deviennent indissociables mais sont portées par des acteurs qui n'ont pas forcément les mêmes intérêts, qui ne fonctionnent pas sur les mêmes logiques, et qui n'ont pas le temps ou l'envie de travailler ensemble.

Pourtant la culture exprime fortement de nouveaux impératifs tels que la continuité urbaine et la mobilité, le rapport à la ville par l'architecture, les patrimoines urbains, le décroissement des territoires, les réseaux et les rencontres fortuites ou organisées d'où émerge une certaine unité du territoire urbain.

Il convient toutefois d'être réaliste et de constater que ces nouveaux impératifs sont loin d'être pris en considération par tous et qu'on continue souvent de raisonner en terme de politique sectorielle et d'opposition entre les différentes formes de production de la ville. Les intérêts contradictoires ne manquent pas. Donner plus de visibilité au champ culturel, institutionnel ou non, c'est faire une place plus grande aux nouveaux modes d'appropriation de l'espace urbain par la population.

Dans ce cadre là, la production de valeurs de références par le travail de la création, la mobilisation de la pensée, le rôle des institutions, la réflexion sur le développement économique et sur ses fondements dans l'espace urbain sont des priorités que Millénaire 3 met bien en évidence.

On soulignera que cet ensemble de paramètres, de rencontres, de croisements, contribue indéniablement à la créativité, enjeu de société s'il en est, concernant notamment les jeunes générations. Ce qui suppose que les politiques urbaines soient l'occasion, en particulier la politique de la ville, de décroisser l'éducation, la culture, le social et l'économique.

Il reste à savoir à partir de quelles stratégies publiques, organisées, affichées, lisibles, et par quelle implication des différents acteurs, ces décroissements peuvent se faire. Il n'ont pas à être pensés qu'en termes administratifs mais doivent l'être surtout à travers les conditions à créer, les contradictions à lever, les formations et les rencontres. C'est là le rôle du politique.

Cela suppose que l'on accepte le regard des autres sur ce que l'on fait, en particulier le regard des artistes sur la ville (et non seulement leurs œuvres posées dans la ville), que l'on accepte aussi de contribuer aux objectifs des autres.

A cet égard les objectifs de la politique de la ville peuvent favoriser de nouvelles démarches culturelles et mettre en débat les objectifs, voire les finalités, des politiques culturelles, si l'on veut bien aller au-delà de projets ponctuels labellisés politique de la ville. Cette dernière affiche la volonté d'éviter le marquage social et territorial. On peut souligner à cet égard que la culture et la pratique artistique sont des vecteurs de ce non-marquage car elles ouvrent sur les autres, elles confrontent des esthétiques, des valeurs culturelles, elles construisent de nouvelles références, elles facilitent la mobilité. Or il faut insister sur ce point, la citoyenneté c'est tout autant, si ce n'est plus, la mobilité que la proximité.

1.3 - Un troisième enjeu est important : construire des territoires de projets par l'action artistique et culturelle.

Ces territoires ne peuvent qu'être à géométrie variable, car il faut être attentif à ne pas enfermer les démarches volontaires ou spontanées, dans des territoires de décision rigides. C'est l'éternel débat entre le territoire, le projet et le territoire de décision.

A cet égard, il faut s'interroger sur le rôle de ce que l'on appelle des équipements structurants. De quoi s'agit-il, ce terme étant ambigu. C'est au fond ce qui donne une colonne vertébrale à un territoire parce qu'il y a rayonnement, parce qu'il y a attirance et parce qu'il y a référence. Ce ne sont pas seulement les équipements qui peuvent être structurants. Mais ce sont également les fonctionnements en réseau, les projets fédérateurs, qui impliquent les équipements, la circulation des productions artistiques sur leurs territoires. Il faut toutefois insister sur le fait que la formule territoire à géométrie variables signifie que selon où l'on est et selon le moment, selon l'itinéraire dans lequel on se trouve, le territoire peut être le quartier, la commune, peut devenir inter-quartier ou intercommunal, peut couvrir toute la métropole, mais peut aussi être international, parce qu'on ira chercher, par le travail en réseau et par les coopérations, les rapprochements ou les références à l'extérieur.

Pour que les croisements puissent s'opérer entre les équipements et les porteurs de projets, il faut des volontés réciproques, des projets adaptés dans les institutions et des organigrammes qui permettent concrètement de travailler avec le terrain sur des formes que chacun doit déterminer. Il s'agit de prendre conscience de la diversité des territoires et des attentes ou des productions qu'ils génèrent.

On mesure aujourd'hui, à partir d'évaluations, que ces fonctionnements peuvent contribuer à changer les perceptions, à modifier les systèmes de représentations, que ce soit des institutions ou que ce soit des territoires, de casser les normes et les usages qui s'imposent souvent de manière abstraite.

Cela suppose d'adapter l'offre artistique et culturelle au rythme des gens et de travailler sur leurs espaces de prédilection.

En conclusion, on peut souligner que, face à ces enjeux, le niveau de l'agglomération est plutôt celui des projets fédérateurs, celui du lien entre sensibilisation, diffusion, production de projets, celui de la cohérence de l'offre, celui de l'interaction entre enjeux urbains, enjeux culturels. La loi Chevènement offre de ce point de vue là de nouvelles possibilités mais peut aussi rigidifier. Elle précise en effet que la compétence culturelle des groupements porte sur la gestion des équipements. Mais elle rappelle aussi que cette gestion doit se faire à partir des critères d'intérêts communautaires. Rien n'interdit de privilégier des fonctions plutôt que la gestion, étant entendu qu'il s'agit d'examiner qui est le mieux placé, à partir du principe de subsidiarité, pour assurer ce qui doit l'être au plus près des réalités des institutions et des équipements concernés. Par contre, le niveau de l'agglomération peut apporter une valeur ajoutée en assurant des fonctions qui doivent être pensées à cette échelle et qui ne peuvent reposer sur la seule responsabilité, y compris financière, des communes.

2 / Politiques culturelles, politique de la ville, quelle articulation ?

2.1 - Les deux politiques publiques qui sont ici en débat ne reposent pas sur les mêmes histoires, sur les mêmes logiques. Leur articulation, ou plutôt le partage par chacune d'elles des enjeux et des apports de l'autre, soulève de nombreuses contradictions qu'il ne faut pas sous-estimer.

Il s'agit à la fois d'identifier ce que chacune peut contribuer à changer pour l'autre, mais également les outils et les démarches pour réduire les contradictions et ne pas faire par exemple de la politique culturelle simplement un volet de la politique de la ville. Ce terme a son sens mais peut être aussi compris comme une réduction à l'appendice d'une politique publique par rapport à une autre.

Un double enjeu s'impose. Il s'agit d'abord de penser les politiques culturelles dans leur environnement social et avec des objectifs élargis. A cet égard les exemples présentés ce matin montrent à quel point le renouvellement est permanent en matière artistique et culturelle. Il s'agit par ailleurs de penser la politique de la ville dans ses dimensions culturelles.

La rencontre de ces deux politiques peut-elle aboutir à une transformation des systèmes de référence et des critères de décision publique les concernant toutes les deux ? Si cette question est posée dans ces termes c'est parce qu'il s'agit de concevoir le développement urbain de manière durable dans toutes ses dimensions et ne pas se contenter de résoudre des problèmes conjoncturels (la violence dans les quartiers) ou de juxtaposer des initiatives car il s'agit bien de permettre à la population une appropriation plus intense des services publics qui sont mis à sa disposition, y compris donc les services culturels, mais également une appropriation plus intense de ses propres capacités d'initiative et de production.

2.2 - Concernant les politiques culturelles

On remarquera que la démocratie culturelle est ici aussi importante que la démocratisation. Michel Cotté nous a montré ce matin, à partir du grand projet de musée porté par le Conseil général et la Ville de Lyon, qu'il ne s'agit pas seulement de promouvoir la culture scientifique et technique, ou les cultures du monde, mais aussi d'interroger les sciences, les techniques et les cultures à partir de questions contemporaines. Le projet est d'ailleurs conçu dans ce sens car l'implication des gens dans la découverte de ce qu'ils cherchent, des questions qu'ils se posent, est aussi importante que la consommation d'expositions ou de services. Ce croisement entre démocratie et démocratisation vaut pour de nombreuses autres situations encore qu'il ne faille pas en conclure que la consommation culturelle est un mal absolu comme on l'entend parfois.

On remarquera ensuite que la démarche, dans les projets et dans les actions qui sont menés dans le cadre de la politique de la ville, compte autant que les produits aboutis. La démarche c'est un cheminement qui croise transmission et expérimentation. Les artistes qui présentaient leurs itinéraires ce matin ont montré qu'ils avaient à la fois besoin d'expérimenter pour chercher leur voie et en même temps de revenir aux sources des disciplines artistiques ou des cultures auxquelles ils se réfèrent. Itinéraire va avec itinérance, on retrouve le terme essentiel de la mobilité. On remarquera d'ailleurs que ces itinéraires débouchent sur des productions autonomes qu'il serait absurde de vouloir nier parce qu'elles ne rentrent pas dans les canons d'action et de critères communément admis.

Dans les actions culturelles menées au titre de la politique de la ville on voit que l'innovation culturelle est vecteur de changement social quand le projet culturel est porté à propos d'une situation que l'on veut changer. Il s'agit non pas de relativiser le travail qui n'aurait plus sa place dans le changement social, mais de donner une autre dimension à sa vie. De ce point de vue, les itinéraires individuels sont très souvent reliés à des enjeux collectifs. Mais l'innovation passe aussi, il faut insister sur cet aspect, par des lieux symboliques et de référence. L'art sur la place ou le projet des nouveaux musées de science et de culture sont habités par la recherche de nouveaux rapports à la population, ils cherchent à inventer de nouvelles formes de travail et de relation.

Enfin il faut insister sur le fait que dans es projets inscrits dans la politique de la ville, le lien entre éducation, formation, pratiques, productions autonomes, mais aussi accès aux œuvres et aux lieux, est souvent au cœur des projets. C'est sans doute parce que ces projets mettent en relation des acteurs, des amateurs, des acteurs professionnels, des institutions. Du coup tout le monde est concerné, pourvu qu'il y ait évidemment désir de changer soit la représentation ou l'action de l'institution dont on est responsable, soit de changer l'approche de la discipline artistique dont on est professionnel, soit de changer la vie quotidienne et la représentation du territoire dans lequel on agit.

A cet égard, l'opposition entre institution et culture émergente trouve ici ses limites. Régis Neyret nous a d'ailleurs fait remarquer que ces cultures, au bout d'un moment, ne sont plus émergentes, elles sont inscrites dans la durée, et seront demain dépassées ou renouvelées par de nouvelles recherches.

Une des contradictions les plus difficiles à résoudre c'est évidemment celle du mode de financement des politiques culturelles puisque l'essentiel des charges budgétaires des villes est consacré aux dépenses fixes des institutions et que les marges de manœuvre pour l'innovation sont de plus en plus difficiles à trouver. D'où d'ailleurs le recours fréquent aux crédits de la politique de la ville pour ces nouvelles démarches.

2.3 - Comment penser la politique de la ville dans ses dimensions culturelles et également temporelles ?

La question du temps est en effet essentielle car les calendriers peuvent être plus ou moins contradictoires, entre les échéances électorales qui imposent aux élus des perspectives de résultat et le temps long du travail en profondeur. C'est notamment le cas dans le lien entre éducation, pratiques, accès aux œuvres, découvertes approfondies du patrimoine, mais aussi dans les itinéraires des artistes, dont on a vu ce matin qu'ils se déroulent sur une longue période.

Sur ce deuxième enjeu on remarquera quel espace urbain c'est l'espace de la production et de l'expression de la confrontation de cultures. La politique de la ville, qui est aujourd'hui pensée en terme d'espace public au sens très large et très ouvert, peut bénéficier de ces confrontations car elles peuvent permettre l'appropriation de ces différentes cultures par la population.

Mais il faut aussi insister sur le fait que la nouvelle philosophie de la politique de la ville n'est pas de cibler l'action sur les quartiers même si la question du devenir des quartiers reste posée à travers de grands projets urbains. Cette politique vise à promouvoir ce qui contribue à tisser du lien social et pas seulement au niveau de la proximité. La question du lien ou de la cohésion sociale se pose à des niveaux de territoire différents selon son statut social, selon que l'on est dans une activité professionnelle ou au chômage, selon que l'on est mobile ou au contraire assigné à résidence. Ce lien social ne peut se faire en isolant les groupes sociaux par un ciblage excessif notamment sur certaines catégories de jeunes par des politiques publiques. Ce ciblage, on le sait, a souvent contribué à des oppositions ou a enfermé les gens dans des statuts qu'ils n'ont jamais revendiqués. Les projets artistiques, les pratiques culturelles contribuent indiscutablement à décroquer aussi bien les pratiques sociales des gens que leurs pratiques des

territoires. Elles sont donc un apport extrêmement important à la vision globale urbaine de la politique de la ville. L'art casse les cloisons et appelle à l'ouverture. Ce qui signifie qu'il doit être partout et en particulier là où on ne l'attend pas. On remarquera d'ailleurs qu'un des grands succès du défilé de la Biennale c'est cette convergence entre des initiatives de quartiers et une pratique urbaine d'agglomération avec l'appropriation du centre ville par toutes les couches de la population.

On soulignera également que les enjeux culturels du travail social et du travail éducatif, vecteurs essentiels de la politique de la ville, sont considérables. Il suffit à cet égard d'entendre les travailleurs sociaux, les structures d'insertion, les enseignants qui travaillent avec des artistes ou des institutions culturelles, pour mesurer à quel point cet apport d'oxygène transforme de manière souvent radicale leur perception même des publics avec lesquels ils travaillent et les modalités de construction de leurs nouvelles identités sociales et culturelles.

Reste à savoir où sont les espaces de négociation qui permettent de travailler sur ces enjeux communs entre travail social, travail éducatif, travail culturel, rôle de l'art, sans condescendance, sans instrumentalisation. La présence ou l'absence de ces espaces de négociation est tout à fait décisive comme le montrent des évaluations. Quand ils n'existent pas il faut donc les inventer.

C'est d'ailleurs le thème du partenariat qu'il faut approfondir : comment peut-on se donner des objectifs communs par des moyens différents, comment peut-on travailler chacun sur les objectifs des autres ?

Enfin la politique de la ville s'inscrit dans l'agglomération. Les contrats de ville seront en effet signés avec les communautés d'agglomération et les communautés urbaines. Or la culture est un vecteur absolument essentiel et évident pour la construction d'une conscience d'agglomération et surtout de la fluidité de son fonctionnement. Il serait absurde de vouloir rigidifier les choses en superposant, au niveau de décisions communales, un super niveau qui s'occuperait de tout. Par contre ce lien déjà évoqué entre les fonctions structurantes des institutions et les lieux et initiatives de terrain, les nouvelles productions artistiques, la réflexion sur les patrimoines et la mémoire à travers le rôle des musées (dont on ne dit pas assez à quel point il est essentiel), peuvent contribuer à produire une nouvelle identité collective.

Mais il ne s'agit pas non plus de s'enfermer dans l'agglomération. Par définition l'art est à la fois local et international. Les cultures sont en réseau à travers l'ensemble de la planète. Les nouvelles technologies de communication sont en train de modifier radicalement les modes de relation, les espaces de débat. A cet égard, des réseaux comme Banlieues d'Europe, TransEurope Halle, les échanges entre les métropoles (on pense à Eurocités), les réseaux artistiques et culturels qui, en Rhône-Alpes, se tissent avec les régions du sud, avec la Méditerranée, et au-delà avec l'Afrique, sont autant de contributions à faire de la métropole lyonnaise une métropole ouverte sur le monde et donc perceptible par le monde.

On conclura en soulignant l'importance de nouvelles attitudes, à la fois dans la construction de projets communs et dans les procédures administratives. On peut par exemple remarquer que beaucoup de projets qui émergent par l'incitation de la politique de la ville ou de l'ouverture des politiques culturelles peinent à être rapidement reconnus et financés. L'agglomération n'est-elle pas le bon niveau avec la DRAC, très impliquée dans toutes les questions qui sont évoquées aujourd'hui, pour imaginer des systèmes souples de fonds qui permettraient de répondre rapidement à des demandes sans avoir à les intégrer tout de suite dans les critères de l'action de l'Etat en particulier ? Il s'agit d'inventer des sortes de sas qui permettent de porter l'innovation sans chercher à l'institutionnaliser.

On soulignera également le rôle des opérateurs en prise avec les réalités de terrain pour les fonctions d'accompagnement et pour les fonctions logistiques. On a vu ce matin, à quel point Inter services Migrants avait été décisif pour les itinéraires artistiques qui nous ont été présentés avec notamment le projet Images et spectacles du monde. Mais des opérateurs ce sont aussi des institutions qui peuvent devenir de véritables centres de ressources pour les gens de terrain et qui peuvent, à partir des projets dont elles sont porteurs, on le voit pour l'art sur la place, être elles-mêmes en position d'initiation, de suivi, d'accompagnement, de valorisation de pratiques qui jusque là ne relevaient pas directement de leurs missions. On soulignera d'ailleurs que l'évolution des musées est à ce point un enjeu tout à fait essentiel. Il n'est pas sûr d'ailleurs que la vision que l'on en a au plan national soit conforme aux évolutions que l'on peut voir sur le terrain par exemple avec le musée d'histoire de la Ville de Lyon, le musée Gadagne, qui prend en charge la gestion des mémoires collectives dans l'agglomération. Evidemment ces fonctions supposent des organigrammes adaptés et des marges de manœuvre financières.

Toutes ces questions supposent des stratégies, des outils adaptés, l'affirmation d'objectifs plus visibles, le croisement entre l'artistique, les patrimoines, les mémoires collectives, les nouveaux moyens de diffusion et de communication. Cela suppose aussi des moyens financiers adaptés.

Une question majeure subsiste : comment la création artistique est-elle confortée dans ses stratégies et dans le contexte qui oppose de plus en plus le rôle de la création à la diffusion de masse. On le voit en particulier à travers la question du soutien à la création et de la diffusion de l'art contemporain dans l'agglomération, mais on peut souligner cet enjeu à travers le cinéma. Pour cette discipline, le danger réel est de voir les moyens de diffusion de masse que sont la télévision et les grands majors écraser progressivement les capacités de création artistique et de réalisation de films d'auteur. Cette question concerne tout autant les modalités de soutien à la création cinématographique, le développement de l'éducation à l'image, que la diffusion sur l'agglomération, avec notamment la montée de multiplexes.

Là encore le niveau de l'agglomération trouve son sens. C'est un espace de liaison, de partenariat, d'organisation de débats, comme cela est fait à travers Millénaire 3, et les prolongements qu'il faudra bien trouver à cette démarche. C'est aussi le niveau où pourrait mieux s'organiser les espaces de négociation évoqués précédemment mais aussi l'organisation des fonctions ressources pour l'éducation artistique, en particulier pour l'accompagnement des projets, pour la mise en commun des différents réseaux qui ont besoin, sur l'agglomération, de bénéficier de nouveaux appuis. Cela suppose évidemment un débat qui implique directement les communes afin que le niveau de l'agglomération soit bien à un niveau de subsidiarité avec ce qui doit rester de l'ordre de la proximité et de la responsabilité directe des élus reconnus par le suffrage universel. Ces débats sont essentiels pour le devenir des villes, car c'est aussi le débat entre centre et périphérie et sur l'articulation à trouver entre les différents projets de territoire. C'est enfin à ce niveau, celui de l'agglomération, que l'on peut vraiment appréhender l'importance des nouveaux mouvements artistiques ou culturels. On évoque souvent le rôle de l'éducation populaire, comme l'a fait Benoît Guillemont ce matin. Il faut évidemment se demander aujourd'hui quel rôle spécifique elle joue encore sur toutes ces questions mais également quelles sont ces nouvelles cultures populaires qui ne sont plus fondées sur les mêmes identités économiques et sociales du passé.

Il faut enfin se demander si les collectivités locales ont une réelle autonomie de politique culturelle et quel est leur rôle spécifique au regard de celui de l'Etat. Le ministère de la Culture, la DRAC Rhône-Alpes en particulier, est engagé fortement dans ces nouvelles démarches. Une bonne répartition des responsabilités des uns et des autres apporterait une lisibilité nouvelle pour les acteurs culturels comme pour la population.